

L'activiste camerounais installé aux Etats-Unis n'apprécie pas le Tweet dans lequel l'ambassadeur de France au Cameroun demande la libération de Rebecca Enonchong.

LETTRE OUVERTE À SON EXCELLENCE MONSIEUR Christophe Ghuilou, AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU CAMEROUN.

OBJET : Dénonciation de votre ingérence dans les affaires intérieures du Cameroun.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec une énorme tristesse doublée d'une grande déception que je viens porter à votre lecture cette brève correspondance suite à votre tweet appelant à la libération de madame REBECCA ENONCHONG qui se trouve en ce moment entre les autorités judiciaires du Cameroun.

Excellence,

Vous êtes sans ignorer qu'il existe en ce moment en Afrique ce que la presse française a désigné par »Sentiment Anti-francais « . Je voudrais malheureusement vous informer que ce sont ce genre d'attitudes et d'habitudes que votre pays a vis à vis de ses anciennes colonies à

s'immiscer dans leur vie de façon flagrante qui a encouragé ce désamour vis à vis de votre pays.

Le problème ici n'est pas de savoir si les camerounais veulent que dame ENONCHONG soit gardée en prison. Ce n'est pas ça qu'il s'agit. Il s'agit pour les camerounais de s'occuper de leurs affaires eux-mêmes sans avoir besoin qu'un ambassadeur de votre trempe soit obligé de venir les « aider » dans cette mission. Quelle est la véritable mission d'un d'ambassadeur dans un pays ami ?

Excellence Monsieur l'ambassadeur,

Tout comme en France votre pays, la Justice camerounaise bien que drainant plusieurs maux que nous avons souvent dénoncé est indépendante. Nous ne saurons donc accepter qu'un autre pays s'immisce dans nos affaires internes surtout en matière de justice qui demeure l'âme qui assure les équilibres d'un pays.

Excellence,

Il me semble que la France n'a pas suffisamment tiré de leçons de sa dégringolade en Afrique. Elle continue de penser que de la même façon qu'elle a géré ses colonies en 1960, c'est de la même manière qu'elle peut se comporter aujourd'hui.

A lire aussi

Affaire Rebecca Enonchong/Boris Bertolt : «cette garde à vue est même déjà jugée illégale par les avocats »

Jamais elle n'a imaginé l'inverse de son attitude. Pour le cas échéant, quelle serait la réaction de la France en voyant les officiels camerounais en appeler officiellement sur le sol français aux travers des réseaux sociaux à la libération d'un Français qui aurait des accointances avec leur pays?

Sur un autre champ, imaginez-vous un seul instant l'ambassadeur camerounais publier sur un tweet ceci : » Que la France autorise un débat sur la polygamie en France.. »

Quelle serait la réaction de la France dans ce cas?

Nous sommes d'accord et savons que la France a encore la mainmise sur un certain nombre d'aspects au Cameroun. La jeunesse camerounaise qui le sait exige cependant du respect pour ne pas se sentir blessée dans son âme.

Elle ne souhaite pas vivre une seconde colonisation sous ses yeux sans rien faire ni dire.

Nous nous serions attendus que vous vous prononciez par exemple sur des sujets tels :

- Le Franc CFA

- Les accords secrets de coopération
- La Françafrique
- Le financement des Rébellions dans le Sahara
- l'adoubement de certains régimes dictatoriaux par la France
- les Financements des ONG qui soutiennent des contre valeurs rejetées par notre culture etc.. Il existe Excellence Monsieur l'ambassadeur d'autres moyens diplomatiques pour exprimer vos positions. Faire un tweet dans une affaire où la justice de mon pays est saisie relève d'une intrusion malsaine, maladroite et ostentatoire qui rappelle la colonisation.

La jeunesse africaine consciente n'entend pas laisser ces formes de discours sibyllins et subtils pour se faire de nouveau prendre au piège...Tel est le bref message que je voulais vous exprimer. Avec mes salutations.

Patrice Nouma:

Fils de la République